



États financiers consolidés résumés intermédiaires

31 janvier 2026



États financiers consolidés résumés intermédiaires

Table des matières

États consolidés résumés de la situation financière	<u>2</u>
États consolidés résumés du résultat net	<u>3</u>
États consolidés résumés du résultat global.....	<u>4</u>
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	<u>5</u>
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie.....	<u>6</u>
Notes annexes	
Note 1 Entité présentant l'information financière	<u>7</u>
Note 2 Mode de préparation.....	<u>7</u>
Note 3 Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables	<u>7</u>
Note 4 Stocks	<u>8</u>
Note 5 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<u>8</u>
Note 6 Perte de valeur d'actifs et charges connexes	<u>9</u>
Note 7 Provisions	<u>9</u>
Note 8 Dette à long terme	<u>10</u>
Note 9 Capital-actions	<u>11</u>
Note 10 Information sectorielle.....	<u>13</u>
Note 11 Autres produits.....	<u>15</u>
Note 12 Charges financières, montant net.....	<u>15</u>
Note 13 Résultat par action	<u>16</u>
Note 14 Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	<u>16</u>
Note 15 Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie.....	<u>16</u>
Note 16 Acquisitions d'entreprises	<u>17</u>
Note 17 Éventualités	<u>17</u>
Note 18 Instruments financiers.....	<u>17</u>
Note 19 Rémunération fondée sur des actions	<u>18</u>
Note 20 Transactions entre parties liées.....	<u>19</u>
Note 21 Avantages sociaux futurs.....	<u>19</u>
Note 22 Événement postérieur à la date de clôture	<u>19</u>

États consolidés résumés de la situation financière		31 janvier 2026	3 mai 2025	1^{er} février 2025
Non audité (en millions de dollars canadiens)	Note			
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		329 \$	285 \$	191 \$
Créances		741	668	655
Stocks	4	1 885	1 833	1 765
Charges payées d'avance		163	173	140
Contrats de location et autres créances		111	121	94
Actif d'impôt exigible		73	54	54
Actifs détenus en vue de la vente	22	33	-	-
Total des actifs courants		3 335	3 134	2 899
Actifs non courants				
Contrats de location et autres créances		551	636	608
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	733	720	708
Autres actifs		26	44	45
Immobilisations corporelles	6	3 566	3 675	3 609
Actifs au titre des droits d'utilisation	6	4 852	4 964	5 035
Immeubles de placement		135	162	156
Immobilisations incorporelles	6	1 319	1 359	1 346
Goodwill		2 056	2 055	2 058
Actifs d'impôt différé		500	270	288
Total de l'actif		17 073 \$	17 019 \$	16 752 \$
PASSIF				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer		2 996 \$	3 122 \$	2 786 \$
Passif d'impôt exigible		103	73	77
Provisions	7	193	46	44
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	8	202	225	213
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an		620	597	566
Tranche des autres obligations échéant à moins d'un an		49	33	-
Total des passifs courants		4 163	4 096	3 686
Passifs non courants				
Provisions	7	32	34	41
Dette à long terme	8	1 058	857	917
Obligations locatives à long terme		6 029	5 785	5 853
Autres passifs non courants		290	279	306
Avantages sociaux futurs		173	162	169
Passifs d'impôt différé		281	262	269
Total du passif		12 026	11 475	11 241
CAPITAUX PROPRES				
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société				
Capital-actions	9	1 601	1 660	1 685
Surplus d'apport		26	30	34
Résultats non distribués		3 260	3 697	3 636
Cumul des autres éléments du résultat global		17	23	22
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		4 904	5 410	5 377
Participations ne donnant pas le contrôle		143	134	134
Total des capitaux propres		5 047	5 544	5 511
Total du passif et des capitaux propres		17 073 \$	17 019 \$	16 752 \$

Se reporter aux notes annexes.

Au nom du conseil,

(signé) « James Dickson »

Administrateur

(signé) « Pierre St-Laurent »

Administrateur

États consolidés résumés du résultat net					
Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Note	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1^{er} février 2025
Ventes	10	7 890 \$	7 725 \$	24 143 \$	23 640 \$
Autres produits	11	8	4	28	64
Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		21	10	52	57
Charges d'exploitation					
Coût des ventes		5 760	5 643	17 631	17 367
Frais de vente et charges administratives		1 851	1 808	5 607	5 418
Pertes de valeur d'actifs non courants et charges connexes	6	746	-	746	-
(Perte) bénéfice d'exploitation		(438)	288	239	976
Charges financières, montant net	12	70	72	205	219
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(508)	216	34	757
(Produit) charge d'impôt sur le résultat		(133)	58	9	189
(Perte) bénéfice net		(375) \$	158 \$	25 \$	568 \$
(Perte) bénéfice de la période attribuable aux :					
Propriétaires de la Société		(385) \$	146 \$	(14) \$	527 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		10	12	39	41
		(375) \$	158 \$	25 \$	568 \$
Résultat par action	13				
De base		(1,68) \$	0,62 \$	(0,06) \$	2,20 \$
Après dilution		(1,68) \$	0,62 \$	(0,06) \$	2,20 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions	13				
De base		228,8	236,4	230,8	239,2
Après dilution		228,8	237,2	230,8	239,8

Se reporter aux notes annexes.

États consolidés résumés du résultat global Non audité (en millions de dollars canadiens)	Note	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1^{er} février 2025
(Perte) bénéfice net		(375) \$	158 \$	25 \$	568 \$
Autres éléments du résultat global, montant net					
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net (Pertes) profits latents sur les dérivés designés comme couvertures de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt)	14	(3)	(1)	(6)	2
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (déduction faite de l'impôt)		-	-	-	(1)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies (déduction faite de l'impôt)	14	(2)	(7)	(10)	(15)
Total des autres éléments du résultat global, montant net		(5)	(8)	(16)	(14)
Résultat global		(380) \$	150 \$	9 \$	554 \$
Résultat global de la période attribuable aux :					
Propriétaires de la Société		(390) \$	138 \$	(30) \$	513 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		10	12	39	41
		(380) \$	150 \$	9 \$	554 \$

Se reporter aux notes annexes.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres
Non audité (en millions de dollars canadiens)

	Note	Attribuable aux propriétaires de la Société					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total attribuable aux propriétaires de la Société		
Solde au 3 mai 2025		1 660 \$	30 \$	23 \$	3 697 \$	5 410 \$	134 \$	5 544 \$
(Perte) bénéfice net		-	-	-	(14)	(14)	39	25
Autres éléments du résultat global		-	-	(6)	(10)	(16)	-	(16)
Résultat global de la période		-	-	(6)	(24)	(30)	39	9
Dividendes versés		-	-	-	(152)	(152)	(1)	(153)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	(1)	(1)	1	-
Rémunération fondée sur des actions, montant net		11	(4)	-	-	7	-	7
Rachat d'actions ordinaires	9	(70)	-	-	(230)	(300)	-	(300)
Impôt au rachat d'actions ordinaires	9	-	-	-	(6)	(6)	-	(6)
Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées		-	-	-	-	-	(21)	(21)
Réévaluation des options de vente		-	-	-	(24)	(24)	(9)	(33)
Transactions avec les propriétaires		(59)	(4)	-	(413)	(476)	(30)	(506)
Solde au 31 janvier 2026		1 601 \$	26 \$	17 \$	3 260 \$	4 904 \$	143 \$	5 047 \$

	Note	Attribuable aux propriétaires de la Société					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total attribuable aux propriétaires de la Société		
Solde au 4 mai 2024		1 779 \$	56 \$	21 \$	3 485 \$	5 341 \$	128 \$	5 469 \$
Bénéfice net		-	-	-	527	527	41	568
Autres éléments du résultat global		-	-	1	(15)	(14)	-	(14)
Résultat global de la période		-	-	1	512	513	41	554
Dividendes versés		-	-	-	(143)	(143)	(1)	(144)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	(1)	(1)	1	-
Rémunération fondée sur des actions, montant net		4	(22)	-	-	(18)	-	(18)
Rachat d'actions ordinaires	9	(98)	-	-	(202)	(300)	-	(300)
Impôt au rachat d'actions ordinaires	9	-	-	-	(8)	(8)	-	(8)
Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées		-	-	-	-	-	(26)	(26)
Réévaluation des options de vente		-	-	-	(7)	(7)	(9)	(16)
Transactions avec les propriétaires		(94)	(22)	-	(361)	(477)	(35)	(512)
Solde au 1^{er} février 2025		1 685 \$	34 \$	22 \$	3 636 \$	5 377 \$	134 \$	5 511 \$

Se reporter aux notes annexes.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie		Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1^{er} février 2025
Non audité (en millions de dollars canadiens)					
	Note				
Activités d'exploitation					
(Perte) bénéfice net		(375) \$	158 \$	25 \$	568 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		264	248	781	747
(Produit) charge d'impôt sur le résultat		(133)	58	9	189
Charges financières, montant net	12	70	72	205	219
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles		30	28	90	87
Profits nets sur la sortie d'actifs nets	11	(3)	-	(5)	(53)
Profits nets sur les modifications et les résiliations de contrats de location	11	(2)	(1)	(12)	-
Pertes de valeur d'actifs non financiers, montant net		-	-	-	12
Pertes de valeur d'actifs non courants et charges connexes	6	746	-	746	3
Amortissement d'éléments différés		-	2	-	2
Quote-part du bénéfice (de la perte) d'autres entités, déduction faite des distributions reçues		2	11	5	(6)
Avantages sociaux futurs		1	(4)	(1)	(11)
Diminution des provisions à long terme		-	(3)	(3)	(9)
Rémunération fondée sur des actions		4	6	9	16
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	15	61	(12)	(198)	(138)
Impôt sur le résultat payé, montant net		(54)	(26)	(210)	(184)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		611	537	1 441	1 442
Activités d'investissement					
Augmentation des placements en titres de capitaux propres		(3)	(1)	(18)	(15)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		(182)	(164)	(509)	(482)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(29)	(47)	(99)	(95)
Produit de la sortie d'actifs		24	13	41	121
Produit des modifications et des résiliations de contrats de location		-	-	16	-
Contrats de location et autres créances, montant net		5	(7)	20	(1)
Autres actifs		(2)	(1)	(7)	(9)
Autres passifs		(2)	(5)	(7)	(6)
Acquisitions d'entreprises	16	(1)	-	(6)	(15)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement		14	23	59	69
Intérêts reçus		-	1	2	2
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(176)	(188)	(508)	(431)
Activités de financement					
Émission de titres d'emprunt à long terme		11	16	381	79
Prélèvements sur la facilité de crédit non renouvelable		-	-	-	120
Remboursements sur la dette à long terme		(4)	(6)	(78)	(82)
Remboursements sur les facilités de crédit renouvelables, montant net		(16)	(84)	(125)	(83)
Intérêts versés		(10)	(13)	(39)	(40)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)		(76)	(137)	(362)	(412)
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)		(64)	(65)	(192)	(193)
Rachat d'actions ordinaires	9	(150)	(107)	(300)	(300)
Dividendes versés		(51)	(47)	(153)	(144)
Participations ne donnant pas le contrôle		-	(3)	(21)	(25)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(360)	(446)	(889)	(1 080)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		75	(97)	44	(69)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		254	288	285	260
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		329 \$	191 \$	329 \$	191 \$

Se reporter aux notes annexes.

Note 1 Entité présentant l'information financière

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. La Société est constituée au Canada et son siège social est situé au 115 King Street, Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0, Canada. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la période close le 31 janvier 2026 comprennent les comptes d'Empire, de toutes les filiales, y compris ceux de sa filiale entièrement détenue, Sobeys Inc. (« Sobeys »), de Sobeys Capital Incorporated et de Farm Boy, détenues à 51 % par Longo's, et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles la Société exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les participations qui confèrent à la Société une influence notable et ses coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 janvier 2026, la Société exerçait ses activités dans deux secteurs à présenter, soit la « Vente au détail de produits alimentaires » et les « Placements et autres activités », comme il est décrit à la note 10, « Information sectorielle ». Les activités de la Société dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires subissent l'incidence de facteurs saisonniers et dépendent aussi des périodes de fêtes. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai.

Note 2 Mode de préparation

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par conséquent, certaines informations, y compris celles des notes, qui figurent normalement dans les états financiers consolidés annuels ont été omises ou résumées. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 3 mai 2025, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (les « normes IFRS de comptabilité »).

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 11 mars 2026.

Utilisation d'estimations, de jugements et d'hypothèses

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires exige que la direction effectue des estimations, pose des jugements et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes annexes. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées pour la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et pour toute période future touchée.

Les estimations, les jugements et les hypothèses qui pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 3 mai 2025 et demeurent inchangés pour la période close le 31 janvier 2026, à l'exception de ce qui suit :

Au cours de la période close le 31 janvier 2026, la Société a déterminé qu'il existait des indices de dépréciation liés à ses centres de traitement des commandes (« CTC »), ce qui a nécessité le recours à des estimations et des jugements importants pour déterminer la valeur recouvrable de chaque CTC, lesquels ont été considérés par la Société comme des unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses clés portant principalement sur les produits de sous-location estimés aux taux du marché, la durée des contrats de location, la probabilité de prolongation des contrats de sous-location ainsi que le taux d'actualisation. La Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs hors trésorerie et des charges connexes totalisant 746 M\$ pour la période close le 31 janvier 2026 à la suite de la rationalisation et de la performance financière de son réseau de commerce électronique (note 6).

Note 3 Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 3 mai 2025.

Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 »)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à IFRS 9 et IFRS 7. Ces modifications apportent des précisions concernant le moment où un actif ou un passif financier doit être comptabilisé et décomptabilisé, l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que le classement et les informations à fournir qui en découlent relativement aux actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles. De plus, les modifications clarifient le fait que les passifs financiers doivent être décomptabilisés à la date de règlement, et elles prévoient un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des conditions particulières sont remplies. Ces modifications exigent des informations supplémentaires à fournir sur les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise, et il est possible d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1. IFRS 18 présente de nouvelles exigences visant l'amélioration de la présentation de l'information sur la performance financière et à fournir aux investisseurs une meilleure base pour analyser et comparer les sociétés. Plus précisément, cette norme instaure les nouveautés suivantes :

- Trois catégories définies de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et obligation pour les sociétés de fournir de nouveaux sous-totaux définis, y compris le résultat d'exploitation;
- Une transparence accrue des mesures de performance définies par la direction, obligeant les sociétés à fournir des explications sur les mesures qui leur sont propres et qui sont liées à l'état du résultat net;
- Des indications améliorées sur la façon dont les sociétés regroupent l'information dans les états financiers, y compris des indications sur la question de savoir si l'information est incluse dans les états financiers ou dans les notes.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette nouvelle norme.

Note 4 Stocks

Le coût des stocks comptabilisé dans les charges pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice s'est élevé à 5 760 M\$ et à 17 631 M\$ (5 643 M\$ et 17 367 M\$ pour les périodes closes le 1^{er} février 2025), respectivement. Pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice, la Société a comptabilisé une charge de néant et de 3 M\$ (néant et 3 M\$ pour la période close le 1^{er} février 2025), respectivement, correspondant à la réduction de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation, soit en deçà du coût, pour les stocks disponibles.

Note 5 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2026	3 mai 2025	1 ^{er} février 2025
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises			
Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »)	632 \$	633 \$	631 \$
Partenariats immobiliers	66	62	62
Autres participations et coentreprises	35	25	15
Total	733 \$	720 \$	708 \$

La juste valeur de la participation dans le FPI Crombie, fondée sur le prix coté affiché à la Bourse de Toronto (la « TSX »), se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2026	3 mai 2025	1 ^{er} février 2025
FPI Crombie	1 209 \$	1 148 \$	1 027 \$

Les partenariats immobiliers et les autres participations et coentreprises ne sont pas inscrits en bourse; par conséquent, il n'existe pas de cours publiés.

Note 6 Perte de valeur d'actifs et charges connexes

Au cours de la période close le 31 janvier 2026, la Société a procédé à une évaluation de la performance financière prévue pour l'ensemble de son réseau de commerce électronique, ce qui a donné lieu à des flux de trésorerie prévisionnels inférieurs aux attentes. La direction a considéré qu'il y avait un indice de dépréciation et, par conséquent, la Société a procédé à des tests distincts de recouvrabilité pour chacun des CTC, ces derniers constituant chacun une UGT distincte, soit le niveau le plus bas pour lequel des flux de trésorerie en grande partie indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs ou de passifs sont identifiables. Les actifs des CTC comprennent principalement des actifs au titre des droits d'utilisation, ainsi que les améliorations locatives, le matériel et les logiciels connexes. Les tests de dépréciation ont indiqué que la valeur comptable des actifs excédait la somme des flux de trésorerie actualisés qui devraient résulter de l'utilisation et de la cession future de ces actifs. La direction réévaluera le montant recouvrable de ces installations si les circonstances changent de façon importante.

La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable de chaque UGT a été déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, soit selon la valeur recouvrable utilisée pour calculer la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie provenant des plus récentes prévisions internes de la Société, soit selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie fondée sur les flux de trésorerie attendus des contrats de sous-location propres à chacune de ces installations. Une perte de valeur a résulté de l'utilisation des valeurs recouvrables déterminées selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie (évaluation de la juste valeur de niveau 3), selon laquelle la juste valeur des actifs loués a été déterminée au moyen de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les hypothèses clés ont compris les taux du marché estimés, les coûts estimés de démantèlement ainsi que des taux d'actualisation avant impôt allant de 7,0 % à 7,75 %.

Au cours de la période close le 31 janvier 2026, la Société a comptabilisé une perte de valeur et des charges connexes totalisant 746 M\$, lesquelles ont été comptabilisées dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires et présentés au poste « Pertes de valeur d'actifs non courants et charges connexes » dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net. Ces charges comprennent la perte de valeur d'actifs au titre des droits d'utilisation, d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, ainsi que les coûts directs associés à la fermeture prévue du CTC de Calgary, notamment les indemnités de départ, les paiements en trésorerie non récurrents liés à la résiliation des contrats et les coûts de démantèlement. La valeur comptable totale des UGT avant perte de valeur s'élevait à 724 M\$, tandis que la valeur recouvrable estimée s'établissait à 126 M\$. Il en est résulté une perte de valeur de 409 M\$ relative aux actifs au titre des droits d'utilisation, soit 55 M\$ à l'égard des coûts de démantèlement, 206 M\$ à l'égard des immobilisations corporelles et 39 M\$ à l'égard des immobilisations incorporelles.

À la suite de l'évaluation par la direction de la performance future de certains actifs du réseau de commerce électronique, la Société a décidé, au cours de la période close le 31 janvier 2026, de mettre fin aux activités du CTC de Calgary ainsi que de son installation de soutien à Edmonton, tandis que l'aménagement du CTC de Vancouver demeure suspendu.

La fermeture prévue du CTC de Calgary et la pause dans l'aménagement du CTC de Vancouver ne répondaient pas aux critères de classement à titre d'activité abandonnée au sens d'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, puisque les installations en question ne représentaient pas ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

Note 7 Provisions

31 janvier 2026

(en millions de dollars canadiens)	Frais			Total
	Frais juridiques	environnementaux	Restructuration	
Solde d'ouverture	8 \$	27 \$	45 \$	80 \$
Provisions constituées	6	-	177	183
Provisions utilisées	(6)	(1)	(25)	(32)
Provisions reprises	(1)	-	(6)	(7)
Variation attribuable à l'actualisation	-	1	-	1
Solde de clôture	7 \$	27 \$	191 \$	225 \$
Courantes	7 \$	- \$	186 \$	193 \$
Non courantes	-	27	5	32
Total	7 \$	27 \$	191 \$	225 \$

Restructuration

Au cours de la période close le 31 janvier 2026, la Société a comptabilisé des provisions pour restructuration de 147 M\$ liées à l'examen de ses activités de commerce électronique et à la fermeture du CTC de Calgary, lesquelles comprennent des frais de résiliation de contrats non récurrents et des indemnités de départ de 92 M\$ ainsi que des coûts de démantèlement de 55 M\$ (note 6).

Note 8 Dette à long terme

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 janvier 2026	3 mai 2025	1^{er} février 2025
Emprunt hypothécaire de premier rang, taux d'intérêt de 5,11 %, échéant en 2033	3 \$	3 \$	4 \$
Billets à moyen terme, série D, taux d'intérêt de 6,06 %, échéant le 29 octobre 2035	175	175	175
Billets à moyen terme, série E, taux d'intérêt de 5,79 %, échéant le 6 octobre 2036	125	125	125
Billets à moyen terme, série F, taux d'intérêt de 6,64 %, échéant le 7 juin 2040	150	150	150
Billets non garantis de premier rang, série 2025-1, taux d'intérêt de 3,10 %, échéant le 30 octobre 2028	300	-	-
Billets à payer et autres dettes principalement à des taux d'intérêt variant selon le taux préférentiel, échéant entre 2026 et 2036 (échéant entre 2025 et 2036 au 3 mai 2025, échéant entre 2025 et 2036 au 1 ^{er} février 2025)	166	162	152
Facilité de crédit, remboursable à vue à un taux d'intérêt fluctuant en fonction du taux préférentiel canadien	53	82	72
Facilité de crédit à taux d'intérêt variable lié au taux préférentiel canadien ou au taux CORRA, échéant le 19 juin 2026	120	120	120
Facilités de crédit à taux d'intérêt variable lié au taux préférentiel canadien, aux taux des acceptations bancaires ou au taux CORRA, échéant le 4 novembre 2027	171	268	335
	1 263	1 085	1 133
Intérêts à verser sur les facilités de crédit	-	(1)	(1)
Coûts de transaction non amortis	(3)	(2)	(2)
	1 260	1 082	1 130
Moins le montant échéant à moins d'un an	202	225	213
	1 058 \$	857 \$	917 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement des variations des flux de trésorerie provenant des activités de financement liées à la dette à long terme :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
Solde d'ouverture	1 269 \$	1 204 \$	1 082 \$	1 096 \$
Émission de titres d'emprunt à long terme	11	16	381	79
Prélèvements sur la facilité de crédit non renouvelable	-	-	-	120
Remboursements sur la dette à long terme	(4)	(6)	(78)	(82)
Remboursements sur les facilités de crédit renouvelables, montant net	(16)	(84)	(125)	(83)
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement liées à la dette à long terme	(9)	(74)	178	34
Solde de clôture	1 260 \$	1 130 \$	1 260 \$	1 130 \$
Courant			202 \$	213 \$
Non courant			1 058	917
Total			1 260 \$	1 130 \$

En vertu d'une entente datée du 30 octobre 2025, Sobeys a émis par voie de placement privé des billets non garantis de premier rang de série 2025-1 (les « billets »), qui portent intérêt à un taux fixe de 3,10 % et qui viennent à échéance le 30 octobre 2028. Les intérêts sont payables semestriellement à compter d'avril 2026. Au 31 janvier 2026, le montant des billets en circulation s'élevait à 300 M\$. Les billets sont rachetables au gré de Sobeys, en totalité ou en partie, en tout temps. Le prix de rachat correspondra au rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux, majoré des intérêts courus et impayés à la date de rachat.

En vertu d'une entente datée du 21 juin 2024, Sobeys a conclu une convention relative à une facilité de crédit à terme non renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 120 M\$ et venant à échéance le 20 juin 2025. Le 18 juin 2025, Sobeys a modifié cette facilité de crédit pour proroger son échéance au 19 juin 2026. Au 31 janvier 2026, le solde de la facilité était de 120 M\$ (120 M\$ au 1^{er} février 2025). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux des opérations de pension à un jour canadien (Canadian Overnight Repo Rate Average ou « CORRA »).

La convention relative à la facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie modifiée et mise à jour de Sobeys datée du 3 novembre 2022 d'un montant de 650 M\$ et venant à échéance le 4 novembre 2027 a été modifiée le 24 juin 2024 pour tenir compte du taux CORRA. Au 31 janvier 2026, le solde sur la facilité s'élevait à 86 M\$ (300 M\$ au 1^{er} février 2025) et la Société avait tiré 73 M\$ (55 M\$ au 1^{er} février 2025) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien, des taux des acceptations bancaires ou du taux CORRA.

La convention relative à la facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie modifiée et mise à jour de la Société datée du 3 novembre 2022 d'un montant de 150 M\$ et venant à échéance le 4 novembre 2027 a été modifiée le 24 juin 2024 pour tenir compte du taux CORRA. Au 31 janvier 2026, le solde de la facilité était de 85 M\$ (32 M\$ au 1^{er} février 2025). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien, des taux des acceptations bancaires ou du taux CORRA.

Sobeys, par l'entremise de son acquisition de Longo's, dispose d'une marge de crédit d'exploitation qui a été modifiée, pour la faire passer de 100 M\$ à 115 M\$ le 25 mars 2025. Au 31 janvier 2026, le solde de la facilité s'élevait à 53 M\$ (73 M\$ au 1^{er} février 2025). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien.

Note 9 Capital-actions

Aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités auprès de la TSX en vigueur du 2 juillet 2024 au 1^{er} juillet 2025, la Société a racheté 9 956 481 actions de catégorie A sans droit de vote (10 004 868 au 1^{er} juillet 2024) à un prix moyen pondéré de 42,34 \$ (35,31 \$ au 1^{er} juillet 2024), pour une contrepartie totale de 422 M\$ (353 M\$ au 1^{er} juillet 2024).

Le 18 juin 2025, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 11 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote représentant environ 9,6 % du flottant des actions de catégorie A sans droit de vote en circulation. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. Les rachats pouvaient commencer le 2 juillet 2025 et doivent se terminer au plus tard le 1^{er} juillet 2026. Au 31 janvier 2026, aux termes de cet avis, la Société a racheté 4 903 677 actions de catégorie A sans droit de vote (6 712 371 au 1^{er} février 2025) à un prix moyen pondéré de 50,15 \$ (39,84 \$ au 1^{er} février 2025), pour une contrepartie totale de 246 M\$ (267 M\$ au 1^{er} février 2025).

Le tableau qui suit présente les actions rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
Nombre d'actions	3 101 542	2 484 371	5 951 119	7 691 346
Prix moyen pondéré par action	48,37 \$	43,16 \$	50,42 \$	39,01 \$
Réduction du capital-actions	37 \$	32 \$	70 \$	98 \$
Prime imputée aux résultats non distribués	113	75	230	202
Contrepartie en trésorerie versée	150 \$	107 \$	300 \$	300 \$

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote pendant les périodes d'interdiction des opérations, aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice, la Société a passé en charges un impôt lié aux rachats de capitaux propres de 3 M\$ et de 6 M\$, respectivement (2 M\$ et 8 M\$ pour la période close le 1^{er} février 2025) dans les résultats non distribués des états consolidés résumés intermédiaires de la situation financière.

Après la fin de la période close le 31 janvier 2026, et jusqu'au 11 mars 2026, date d'autorisation de l'émission, la Société avait racheté aux fins d'annulation 621 100 actions de catégorie A sans droit de vote au prix moyen pondéré de 48,02 \$, pour une contrepartie totale de 30 M\$.

Le tableau qui suit présente les actions autorisées, émises et en circulation de la Société :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Nombre d'actions		Capital-actions	
	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025
Actions émises et en circulation				
Actions de catégorie A sans droit de vote, solde à l'ouverture	132 008 024	138 839 826	1 628 \$	1 709 \$
Rachat d'actions ordinaires	(3 101 542)	(2 484 371)	(37)	(32)
Émission d'actions aux fins de la rémunération fondée sur des actions	169 066	135 412	4	2
Actions de catégorie A sans droit de vote, solde à la clôture	129 075 548	136 490 867	1 595 \$	1 679 \$
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale	98 138 079	98 138 079	7 \$	7 \$
Actions détenues en fiducie	(16 302)	(38 280)	(1)	(1)
Total du capital-actions			1 601 \$	1 685 \$

	Nombre d'actions		Capital-actions	
	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Actions émises et en circulation				
Actions de catégorie A sans droit de vote, solde à l'ouverture	134 488 019	143 932 071	1 654 \$	1 773 \$
Rachat d'actions ordinaires	(5 951 119)	(7 691 346)	(70)	(98)
Émission d'actions aux fins de la rémunération fondée sur des actions	538 648	250 142	11	4
Actions de catégorie A sans droit de vote, solde à la clôture	129 075 548	136 490 867	1 595 \$	1 679 \$
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale	98 138 079	98 138 079	7 \$	7 \$
Actions détenues en fiducie	(16 302)	(38 280)	(1)	(1)
Total du capital-actions			1 601 \$	1 685 \$

Le tableau qui suit présente les actions émises et en circulation de la Société :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Nombre d'actions			Capital-actions		
	31 janvier 2026	3 mai 2025	1 ^{er} février 2025	31 janvier 2026	3 mai 2025	1 ^{er} février 2025
Actions de catégorie A sans droit de vote	129 075 548	134 488 019	136 490 867	1 595 \$	1 654 \$	1 679 \$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	98 138 079	98 138 079	7	7	7
Actions détenues en fiducie	(16 302)	(38 341)	(38 280)	(1)	(1)	(1)
Total du capital-actions				1 601 \$	1 660 \$	1 685 \$

Note 10 Information sectorielle

La Société a déterminé que les secteurs à présenter étaient la vente au détail de produits alimentaires et les placements et autres activités. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires comprend trois secteurs opérationnels : Services nationaux Sobeys, Farm Boy et Longo's. Ces secteurs opérationnels ont été regroupés en un seul secteur à présenter, soit « Vente au détail de produits alimentaires », car ils présentent des caractéristiques économiques similaires, comme l'offre de produits, la clientèle et les modes de distribution. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires comprend des magasins de vente au détail de produits alimentaires détenus par la Société et des franchisés, ainsi que des postes d'essence et dépanneurs, des pharmacies de détail et des pharmacies en magasin, qui offrent aux clients des produits alimentaires frais ou non, du carburant, des produits de pharmacie, de santé et de beauté ainsi que des produits de consommation courante. Le secteur des placements et autres activités comprend essentiellement les participations dans le FPI Crombie, les partenariats immobiliers et diverses autres activités de la Société.

Les résultats et les actifs des secteurs opérationnels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent y être affectés de façon raisonnable.

Tous les transferts intersectoriels sont comptabilisés à des prix établis dans des conditions de concurrence normale. Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, la Société utilise des méthodes d'évaluation conformes à IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, qui sont les mêmes que celles utilisées dans ses états financiers consolidés.

Il n'y a eu aucune affectation asymétrique des produits, des charges ou des actifs entre les secteurs.

La totalité des ventes et des coûts des ventes sont générés par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. Les ventes de la Société, par type de biens, sont rapprochées du total des ventes ci-dessous :

	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Ventes de produits alimentaires	7 477 \$	7 259 \$	22 808 \$	22 149 \$
Ventes de carburant	413	466	1 335	1 491
Ventes	7 890 \$	7 725 \$	24 143 \$	23 640 \$

La direction évalue la performance en fonction (de la perte) du bénéfice d'exploitation lorsque le bénéfice attribuable au secteur des placements et autres activités est généré par l'intermédiaire de la quote-part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence présentées séparément dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net. Les autres produits, les frais de vente et charges administratives et les pertes de valeur d'actifs non courants et charges connexes, qui sont aussi présentés séparément dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net, sont principalement attribuables au secteur de la vente au détail de produits alimentaires. Les principales composantes des frais de vente et charges administratives sont la dotation aux amortissements et les charges au titre des avantages du personnel. La dotation aux amortissements est présentée dans les tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie. Le coût des ventes est présenté dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net et à la note 4.

(La perte) le bénéfice d'exploitation généré par chaque secteur opérationnel de la Société est résumé dans le tableau qui suit :

	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
(Perte) bénéfice d'exploitation sectoriel				
Vente au détail de produits alimentaires	(461) \$	278 \$	186 \$	927 \$
Placements et autres activités				
FPI Crombie	10	10	38	54
Partenariats immobiliers	18	10	22	15
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(5)	(10)	(7)	(20)
	23	10	53	49
Total	(438) \$	288 \$	239 \$	976 \$

(La perte) le bénéfice d'exploitation sectoriel peut être rapproché (de la perte) du bénéfice avant impôt de la Société, comme suit :

	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Total (de la perte) du bénéfice d'exploitation sectoriel	(438) \$	288 \$	239 \$	976 \$
Charges financières, montant net	70	72	205	219
(Perte) bénéfice avant impôt	(508) \$	216 \$	34 \$	757 \$

	31 janvier 2026	3 mai 2025	1 ^{er} février 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>			
Total des actifs par secteur			
Vente au détail de produits alimentaires	16 281 \$	16 234 \$	15 979 \$
Placements et autres activités	792	785	773
Total	17 073 \$	17 019 \$	16 752 \$

Note 11 Autres produits

	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Profits nets sur les modifications et les résiliations de contrats de location	2 \$	1 \$	12 \$	- \$
Revenus locatifs tirés des immeubles détenus	3	3	11	11
Profits nets sur la sortie d'actifs nets	3	-	5	53
Total des autres produits	8 \$	4 \$	28 \$	64 \$

Au cours de la période close le 3 août 2024, la Société a vendu un immeuble à un tiers, puis l'a repris à bail. Le produit total de la transaction s'est élevé à 90 M\$, dont une tranche de 79 M\$ a été reçue en trésorerie, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 39 M\$.

Note 12 Charges financières, montant net

	Note	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Produits financiers					
Produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location		5 \$	6 \$	16 \$	18 \$
Produits d'intérêts sur les créances à long terme	17	1	-	9	-
Profits liés à la juste valeur de contrats à terme		3	2	8	5
Produit de désactualisation sur les contrats de location et autres créances		1	1	2	1
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-	1	2	2
Total des produits financiers		10	10	37	26
Charges financières					
Charge d'intérêts sur les obligations locatives		64	65	192	193
Charge d'intérêts sur les autres passifs financiers au coût amorti		14	14	43	44
Charges financières de retraite, montant net		2	2	6	6
Charge de désactualisation des provisions		-	1	1	2
Total des charges financières		80	82	242	245
Charges financières, montant net		70 \$	72 \$	205 \$	219 \$

Note 13 Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés à l'aide du nombre d'actions suivant :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)</i>	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	228 842 549	236 392 392	230 802 575	239 151 013
Actions présumées être émises sans contrepartie relativement aux paiements fondés sur des actions	488 965	790 348	714 345	610 513
Nombre moyen pondéré d'actions – après dilution	229 331 514	237 182 740	231 516 920	239 761 526
Résultat par action				
(Perte) bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société	(385) \$	146 \$	(14) \$	527 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	228,8	236,4	230,8	239,2
Résultat par action de base	(1,68) \$	0,62 \$	(0,06) \$	2,20 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) ¹⁾	228,8	237,2	230,8	239,8
Résultat par action après dilution	(1,68) \$	0,62 \$	(0,06) \$	2,20 \$

1) Pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice, la perte par action de base et après dilution est identique, puisque l'effet des actions potentiellement dilutives aurait été antidilutif.

Note 14 Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global

(L'économie) la charge d'impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
(Pertes) profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1) \$	- \$	(2) \$	1 \$
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	-	(2)	(3)	(5)
Total	(1) \$	(2) \$	(5) \$	(4) \$

Note 15 Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comprend les éléments suivants :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
Créances	(14) \$	10 \$	(64) \$	23 \$
Stocks	103	76	(49)	12
Charges payées d'avance	17	27	10	22
Fournisseurs et charges à payer	(57)	(115)	(117)	(167)
Autres	12	(10)	22	(28)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	61 \$	(12) \$	(198) \$	(138) \$

Note 16 Acquisitions d'entreprises

La Société fait l'acquisition de certains magasins franchisés et non franchisés. Les résultats de ces acquisitions sont inclus dans les résultats financiers de la Société depuis leur date d'acquisition respective et sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le tableau qui suit représente les montants des actifs et des passifs identifiables résultant de ces acquisitions pour la période allant du début de l'exercice aux dates indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2026	1 ^{er} février 2025
Stocks	3 \$	5 \$
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	2	5
Goodwill	1	6
Fournisseurs et charges à payer	-	(1)
Contrepartie totale	6 \$	15 \$

Depuis leur date d'acquisition, pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice, les entreprises acquises ont généré des ventes de 10 M\$ et de 22 M\$ (26 M\$ et 65 M\$ pour les périodes closes le 1^{er} février 2025) et un bénéfice net de néant et de néant (néant et néant pour les périodes closes le 1^{er} février 2025), respectivement, montants qui sont inclus dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le goodwill comptabilisé lors des acquisitions de magasins franchisés et non franchisés et d'autres entreprises a trait à la main-d'œuvre acquise et à la clientèle du magasin existant, ainsi qu'aux synergies attendues de la combinaison des efforts des magasins acquis avec les magasins existants. La juste valeur estimative des actifs nets identifiables et du goodwill acquis a été déterminée de manière provisoire et pourrait faire l'objet d'ajustements d'ici à ce que les évaluations et les écritures comptables correspondantes soient achevées.

Note 17 Éventualités

Le 21 juin 2005, Sobeys avait reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour les années d'imposition 1999 et 2000 relativement à Lumsden Brothers Limited, filiale de vente en gros de Sobeys, et à la taxe sur les produits et services (« TPS »). La nouvelle cotisation se rapportait à la TPS sur la vente de produits du tabac aux membres des peuples autochtones admissibles. L'ARC avait indiqué que Sobeys devait prélever la TPS sur la vente de produits du tabac aux membres des peuples autochtones admissibles. Selon l'avis de nouvelle cotisation, le total de ces taxes, intérêts et pénalités s'élevait à 14 M\$. Après étude du dossier et consultation juridique, Sobeys avait conclu qu'elle ne devait pas prélever la TPS. Au cours de l'exercice 2006, Sobeys avait déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC. En attendant la résolution de cette affaire, Sobeys avait déposé auprès de l'ARC des fonds équivalant au total des taxes, des intérêts et des pénalités indiqué dans l'avis de nouvelle cotisation et elle avait comptabilisé ce montant à titre d'autre créance à long terme à recevoir de l'ARC. Au cours de l'exercice clos le 4 mai 2024, le tribunal a tranché en faveur de Sobeys, mais la Couronne a déposé un avis d'appel et l'audience a eu lieu en mai 2024. En octobre 2025, la Cour d'appel fédérale a tranché en faveur de Sobeys et a rejeté l'appel de la Couronne. Pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice, Sobeys a comptabilisé un recouvrement de 1 M\$ et de 9 M\$, respectivement, lié aux intérêts gagnés sur les montants déposés auprès de l'ARC, déduction faite des coûts liés au règlement de l'affaire, qui a été comptabilisé dans les charges financières, montant net, dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net. Au cours de la période close le 31 janvier 2026, les montants à recevoir ont été encaissés.

Note 18 Instruments financiers

Les valeurs comptables des instruments financiers de la Société avoisinent leurs justes valeurs, sauf en ce qui a trait à l'élément ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2026	3 mai 2025	1 ^{er} février 2025
Dette à long terme			
Valeur comptable totale	1 260 \$	1 082 \$	1 130 \$
Juste valeur totale	1 326 \$	1 135 \$	1 196 \$

La juste valeur des passifs au titre de l'option de vente liée aux participations ne donnant pas le contrôle relatives à certaines acquisitions correspond à la valeur actualisée du prix d'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle, lequel est fondé sur le bénéfice futur estimatif de ces entités à une date préétablie. La juste valeur du passif au titre de l'option de vente liée à la participation ne donnant pas le contrôle relative à l'acquisition de Longo's a été déterminée au moyen d'une simulation statistique, qui repose sur les bénéfices futurs estimatifs de Longo's à une date prédéterminée. La juste valeur de ces options est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie à trois niveaux prescrite par IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*. Bon nombre de données sont utilisées pour calculer la juste valeur, la plus sensible étant le BAIIA.

Note 19 Rémunération fondée sur des actions

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société attribue à certains salariés des unités d'actions au rendement (« UAR »). Le nombre d'UAR dont les droits deviennent acquis en vertu d'une attribution dépend principalement des cas de la période de service et de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. Les UAR nouvellement attribuées au cours de la période allant du début de l'exercice au 31 janvier 2026 ne peuvent pas être réglées en trésorerie et sont donc comptabilisées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. À l'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir un nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote correspondant au nombre de ses UAR dont les droits sont acquis. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 31 janvier 2026, la Société a attribué 410 938 UAR réglées en instruments de capitaux propres. La juste valeur moyenne pondérée de 48,75 \$ par UAR émise au cours de la période allant du début de l'exercice au 31 janvier 2026 a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	50,76 \$
Durée attendue	2,60 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,66 %
Volatilité attendue	20,03 %
Rendement de l'action	1,56 %

Au cours de la période allant du début de l'exercice précédent au 1^{er} février 2025, la Société a attribué 603 751 UAR réglées en trésorerie. Les UAR attribuées avant le 3 mai 2025 donnent toujours aux porteurs la possibilité de les régler en trésorerie, ce qui donne lieu à une obligation réglée en trésorerie. À l'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir de la trésorerie ou un nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote correspondant à ses UAR dont les droits sont acquis. Au 31 janvier 2026, la valeur comptable totale de l'obligation réglée en trésorerie et en instruments de capitaux propres s'élevait à 34 M\$ (19 M\$ au 1^{er} février 2025).

Au 31 janvier 2026, 1 353 312 UAR (1 196 917 au 1^{er} février 2025) étaient en cours. La charge de rémunération liée aux UAR pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice était de 4 M\$ et de 8 M\$ pour les UAR réglées en instruments de capitaux propres (néant et néant pour les périodes closes le 1^{er} février 2025), respectivement. La charge de rémunération liée aux UAR pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice était de 2 M\$ et de 6 M\$ pour les UAR réglées en trésorerie (5 M\$ et 10 M\$ pour les périodes closes le 1^{er} février 2025), respectivement.

Régime d'options sur actions

Au cours de la période allant du début de l'exercice au 31 janvier 2026, la Société n'a attribué aucune option (aucune au cours de la période close le 1^{er} février 2025) aux termes du régime d'options sur actions des salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. La charge de rémunération liée à l'émission d'options pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice s'est établie à néant et à 1 M\$ (1 M\$ et 6 M\$ pour les périodes closes le 1^{er} février 2025), respectivement.

Régimes d'unités d'actions différées

Les droits rattachés aux unités d'actions différées (« UAD ») émises à l'intention des salariés aux termes du régime d'UAD pour les dirigeants deviennent acquis en fonction du temps et de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 31 janvier 2026, la Société a attribué 199 254 UAD (224 304 au 1^{er} février 2025). Au 31 janvier 2026, il y avait 1 268 417 UAD (1 738 087 au 1^{er} février 2025) en cours relativement à ce régime, et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 49 M\$ (66 M\$ au 1^{er} février 2025). (Le recouvrement) la charge de rémunération liée à ces UAD pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice s'établissait à (1) M\$ et à (2) M\$ (8 M\$ et 20 M\$ au 1^{er} février 2025), respectivement.

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'UAD plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires ou de la rémunération de chaque administrateur ou salarié. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 31 janvier 2026, la Société a attribué 42 284 UAD (42 556 au 1^{er} février 2025). Au 31 janvier 2026, il y avait 577 940 UAD en cours (524 135 au 1^{er} février 2025), et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 26 M\$ (22 M\$ au 1^{er} février 2025). (Le recouvrement) la charge de rémunération liée à ces UAD comptabilisé pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice s'établissait à (1) M\$ et à (2) M\$ (3 M\$ et 7 M\$ au 1^{er} février 2025), respectivement.

En vertu des deux régimes, les UAD dont les droits ont été acquis ne peuvent être rachetées tant que le porteur demeure administrateur ou salarié de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière l'obligation relative aux UAD selon le cours d'un nombre équivalent d'actions de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation ou diminution de l'obligation aux frais de vente et charges administratives.

Note 20 Transactions entre parties liées

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 31 janvier 2026, elle détenait une participation de 41,5 % (41,5 % au 1^{er} février 2025) dans le FPI Crombie et a comptabilisé sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours de la période close le 2 août 2025, Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu une transaction de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Les modifications de contrats de location confèrent au FPI Crombie le droit de résilier le contrat de location d'un immeuble en vue de son réaménagement futur. Le produit de cette transaction s'est chiffré à 16 M\$ et a donné lieu à un produit avant impôt de 10 M\$, qui a été comptabilisé dans les autres produits des états consolidés résumés intermédiaires du résultat net.

Au cours de la période close le 2 novembre 2024, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie totale de 2 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de néant.

Note 21 Avantages sociaux futurs

Pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice, les charges nettes au titre des avantages sociaux futurs comptabilisées en résultat net se sont élevées à 13 M\$ et à 41 M\$ (13 M\$ et 40 M\$ pour les périodes closes le 1^{er} février 2025), respectivement. Les pertes actuarielles avant impôt sur les régimes de retraite à prestations définies pour la période close le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice se sont chiffrées à (2) M\$ et à (13) M\$ ((9) M\$ et (20) M\$ pour les périodes closes le 1^{er} février 2025), respectivement. Ces pertes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, montant net.

Note 22 Événement postérieur à la date de clôture

Le 17 février 2026, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail un immeuble au FPI Crombie. Le produit total de cette transaction s'est chiffré à 115 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt d'environ 22 M\$, sous réserve des coûts de clôture et des ajustements connexes.